

QUESTIONNAIRE POUR LES CANDIDATS AUX MUNICIPALES AIX 2020

Madame, Monsieur,

Les prochaines élections municipales sont l'occasion pour les élus et les citoyens de tirer un bilan des politiques mises en œuvre et surtout de réfléchir aux mesures souhaitables pour le prochain mandat.

L'ADAVA Pays d'Aix veut apporter sa contribution à cette réflexion en portant à la connaissance des Aixois et habitants du Pays d'Aix, les positions de chaque candidat vis à vis des déplacements en général et à vélo en particulier.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire qui détaille un certain nombre de mesure de nature à améliorer les conditions de circulation et donc le cadre de vie dans notre agglomération.

Nous vous remercions de bien vouloir le renseigner et nous le retourner à <contact@adava.fr>

Si toutefois votre programme comportait des orientations qui n'auraient pas été abordées dans ce questionnaire, vous pouvez bien-sûr nous les exposer en annexe.

Ce questionnaire est envoyé aux principaux candidats déclarés aux élections municipales dans le Pays d'Aix. Les réponses reçues seront analysées et commentées par nos soins puis rendues publiques lors d'une table ronde en votre présence et celle de la presse pour une bonne information des Aixois.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations cyclistes et citoyennes.

Principe

Proposition d'un questionnaire court, facile à renseigner par les candidats et à analyser par l'association. Le parti pris est de ne poser que des questions de principe pour le développement des modes alternatifs à la voiture particulière. Les candidats ne sont pas censés être capables de répondre à des questions techniques mais doivent pouvoir définir des orientations générales pour une politique des transports.

NB. Merci de répondre dans le texte à chaque question en utilisant une couleur d'écriture différente.

Préambule

On constate :

- D'une part, des phénomènes de congestion automobile de plus en plus fréquents et importants et de façon régulière une très mauvaise qualité de l'air.
- D'autre part, une urgence écologique due au réchauffement climatique lié aux gaz à effet de serre produits notamment par les transports.

Pour combattre ces deux phénomènes qui nous préoccupent, nous attendons des élus de la Ville la prise de mesures rapides et l'instauration de pratiques vertueuses.

Le meilleur moyen réside dans le développement des transports publics, de la marche à pied et du vélo comme modes de déplacement alternatifs à la voiture. Nous supposons que vous connaissez les avantages de l'utilisation de ces modes et qu'il n'est pas besoin de vous les rappeler.

Nous ne voulons pas mourir asphyxiés sous les voitures, prisonnières de leur nombre, source importante de pollutions aussi diverses que variées et de production de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique. L'exemple du Danemark et autres pays nordiques montrent qu'en ville, au lieu de 1,5% des

déplacements en vélo comme actuellement on peut atteindre 35 à 40%. Il est plus qu'urgent de rattraper le retard !

Nous ne pouvons plus nous contenter de demander un peu de place pour le vélo, nous réclamons la priorité ! **Le vélo est de loin la première solution la plus simple, la plus rapide, la plus efficace et la moins coûteuse** à mettre en œuvre pour limiter la pollution de l'air et le réchauffement climatique. Il en va de même de la marche à pied.

Questions

Politique cyclable et piétonne

1. Comme l'a fait récemment la ville de New-York, êtes-vous prêt.e à « **briser la culture de la voiture** » et à réaliser notamment **un plan vélo** avec un programme digne de ce nom en termes de pistes et autres aménagements cyclables ? Etes-vous prêt à afficher une feuille de route ambitieuse pour promouvoir les modes alternatifs dans vos propositions électorales ? Quelles en seraient les principales mesures ? Comment envisagez-vous la réalisation du schéma directeur cyclable de la ville d'Aix adopté en novembre 2013 ?

https://aixmaville.com/IMG/pdf/4_schema_directeur_velo_carte_annexe3.pdf

Le schéma directeur cyclable d'Aix a été adopté en 2013, le budget dédié mobilités actives est en constante augmentation depuis sa mise en place.

Les villes de taille équivalente consacrent environ 9€ par habitant et par an, nous nous engageons à tendre notre budget vers la moyenne nationale.

2. Etes-vous prêt.e à engager, dans les 6 mois suivant votre élection, l'élaboration d'**un plan de circulation** qui ne soit plus conçu comme actuellement pour fluidifier le trafic automobile mais **pour donner une réelle priorité aux modes actifs** et doux alternatifs à la voiture et pour leur assurer une sécurité qu'ils ne connaissent pas actuellement ?

La ville d'Aix dispose de plusieurs parkings relais auxquels nous envisageons d'y installer la location de vélos afin de rejoindre le centre-ville. Pour ce faire, des voies vélos seront aménagées pour permettre la sécurité des utilisateurs.

3. Envisagez-vous de donner l'autorisation aux vélos d'emprunter tous les **couloirs bus**?

La décision d'autoriser les vélos à emprunter les couloirs bus n'appartient pas exclusivement au maire. Elle soumise à l'approbation des exploitants. Nous soumettrons cette perspective aux interlocuteurs concernés.

4. Comment comptez-vous développer le **stationnement sécurisé** des vélos (arceaux en milieu urbain, programme Alvéole dans les cités...) ?

Actuellement 168 stations vélos existent sur la commune, la Métropole implante de son côté des stations dans le cadre du BHNS.

Nous avons déjà validé d'autres stations supplémentaires dans le centre ancien qui attendent l'approbation de l'ABF.

Concernant le programme Alvéole, il concerne les bailleurs sociaux et ne vise donc pas l'espace public.

5. Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour développer la marche à pied au quotidien dans les rues et avenues de la Ville ?

Depuis quelques années, la piétonnisation du centre-ville a largement été amorcée et nous poursuivrons cette dynamique dans l'esprit d'apaiser l'hyper-centre. De plus, le Parc Naturel Urbain (PNU I) sera d'ici peu achevé et offrira des parcours de marche permettant aux Aixois de relier les parcs de la ville en sécurité. Sur cette lancée, la création d'un deuxième PNU d'environ 7 km de parcours supplémentaires sera réalisé lors du mandat à venir.

Les grands projets

6. Bien qu'il s'agisse d'une compétence métropolitaine, envisagez-vous **la prolongation du BHNS l'Aixpress** et/ou la création de nouvelle(s) ligne(s) ? Si oui vers où ? Dans quel délai ? Si non, pourquoi ?

En effet, il s'agit d'une compétence de la Métropole, mais nous souhaitons vivement créer un nouvel axe desservant le Nord et l'Est de la ville.

7. Comptez-vous créer des **voies express vélos** sur les itinéraires les plus fréquentés, par exemple : centre-ville, la Pioline, les Milles, le pôle d'activité, la Duranne ? Si oui sous quel délai ?

Nous nous engageons à créer des voies express vélos reliant l'ensemble des quartiers au centre-ville. Le nombre d'acteur entrant dans la mise en place de ses voies est multiple. Le délai de réalisation dépendra de l'implication des différents acteurs concernés pour la concrétisation de ce grand plan vélo. Nous mettrons tout en œuvre pour que ce projet soit réalisé avant la fin du mandat à venir.

8. Comment envisagez-vous le devenir du **boulevard périphérique** autour du centre-ville ?

Le boulevard périphérique sera parsemé de stations vélos permettant de déposer les véhicules propres tout autour de l'hyper-centre.

Politique de promotion du vélo

9. Quelle sera votre **politique de communication** pour promouvoir les modes actifs auprès des habitants? Avec quels outils et selon quelles modalités?

Nous souhaitons promouvoir, via une application smartphone, dédiée en intégralité aux mobilités douces une politique de communication innovante et adaptée à tous.

10. Outre la subvention du Département pour les VAE, envisagez-vous d'accorder **une subvention pour l'acquisition d'un vélo classique** pour les habitants de la commune ? A quelle hauteur ?

La ville ne dispose pas de budget suffisant pour financer l'acquisition de vélo classique pour les habitants. Cependant, il est en étude la possibilité d'installer des vélos et trottinettes à la location.

11. Envisagez-vous de développer un système de **location de vélo** ? De quel type ?

La ville a déjà été sollicitée par des entreprises de free-floating vélo, la loi LOM a récemment fixé les règles de ce type d'occupation du domaine public (mise en concurrence préalable). Sujet que nous souhaitons développer sur la ville.

12. Relancerez-vous le projet de **Maison du vélo** en centre-ville? Si oui, quel rôle et par qui serait-elle animée ?

Une prospection a été faite notamment sur les disponibilités potentielles en centre-ville (secteur gare SNCF). Le projet est en cours d'étude.

13. Renouvellerez-vous en 2022 la convention liant la Ville et l'ADAVA ?
(<https://gomet.net/transports-velo-aix-en-provence-avada/>)

C'est une convention triennale, qui sera soumise au conseil municipal lors de son renouvellement.

14. Envisagez-vous de développer le programme gouvernemental « **savoir rouler à vélo** » dans les écoles primaires (<http://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo-11453/>) pour former les générations futures au vélo? Si oui selon quelles modalités ?

Pour ce qui est autour de l'école, où nous avons commencé à implanter des rack "trottinettes" et des racks vélo, il y a un Plan de Déplacements des Établissements scolaires (PDES, qui est une obligation légale) ou nous avons lancé des groupes scolaires pilotes, le premier étant le groupe scolaire des Floralies. Dans ce cadre nous avons élaboré une boîte à outils sur la mobilité pour laquelle nous cherchons un financement afin de la dupliquer pour les autres groupes. Ce projet a été soutenu par l'Ademe.

Les moyens alloués humains et financiers

15. Pour la réalisation du plan vélo êtes-vous prêt à consacrer **un budget de 4 millions d'euros par an**, soit 10 fois plus qu'en 2019 (soit environ 30€ /habitant /an ce que consacrent les villes volontaristes dans ce domaine). Si cette proposition n'est pas la vôtre que proposez-vous ?

En 2019, le budget consacré au plan vélo était de 500 000 Euros. Ce budget sera amené à s'accroître afin de développer l'ensemble de la mobilité douce de la ville.

16. Nommerez-vous un technicien territorial comme **monsieur vélo de la ville** avec une équipe, sous l'autorité d'un maire adjoint délégué exclusivement au vélo et autres modes alternatifs et dépendant directement du DGS ?

Un technicien territorial sera nommé sous l'autorité directe du DGS et travaillera en étroite collaboration avec l' élu qui sera délégué pour la ville d'Aix.

17. Comme la LOM (loi d'orientation des mobilités) l'autorise, comptez-vous instaurer l'**indemnité kilométrique vélo** pour les agents de la collectivité et ses établissements ?

Une indemnité sera versée à chaque agent s'engageant à effectuer leurs déplacements domicile/travail en mobilité douce.

Depuis quelques années, la ville prend déjà en charge 50% des frais de déplacements en transports en commun.